

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1357)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AE56

présenté par
M. Bourlanges, rapporteur
à l'amendement n° AE|40 de M. Dumont

ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« peut-être »

les mots :

« contribue au ».

II. – En conséquence, compléter l'alinéa 2 par les mots :

« la cause ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.